

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2013

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : POLASTRO Maryse – IZQUIERDO Françoise (Adjoints)

BUCHAUT Romain – BELOTTI Michel – BENLAKHLEF Omar – CHARRASSE Véronique – GOMEZ Jacqueline – VANPARYS Odette – SALIGNAC Elisabeth

M. CURINIER Erick donne pouvoir à M. PIZOT Roger

M. RENUCCI Thierry donne pouvoir à Mme CHARRASSE Véronique

M. ROUANET Christian donne pouvoir à Mme POLASTRO Maryse

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

1. **BAIL PROFESSIONNEL POUR LOCAUX COMMUNAUX (17 RUE DERRIERE LE FOUR) POUR ACTIVITE DE « CHIRURGIE DENTAIRE » A PASSER AVEC MME ALANOU.**

Vu l'avis favorable du Conseil Municipal en date du 28/05/2013 pour le projet d'implantation d'un cabinet dentaire sur Saint Paul, et après avoir examiné le projet de bail, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE de louer l'appartement communal sis 17 Rue derrière le Four à Mme ALANOU Jacqueline, à titre professionnel, pour y exercer l'activité de chirurgie Dentaire à compter du 01/10/2013.**
- **D'ETABLIR un bail pour une durée de 6 ans à compter du 01/10/2013 jusqu'au 30/09/2019, (possibilité de reconduction tacite pour 6 ans).**
- **FIXE le montant de loyer et les provisions pour charges locatives.**
- **DECIDE une exonération de loyer de 4 mois pour les travaux d'aménagement réalisés par Mme ALANOU.**
- **DONNE tous pouvoirs à M. le Maire pour signer le dit bail et toutes pièces y relatives.**

2. **RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LOCATION LOGEMENT COMMUNAL A PASSER AVEC MME HARK.**

Le bail de location de Mme HARK pour le logement communal au 36 Grand'Rue arrive à expiration le 31/12/2013, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE de renouveler le bail de location à Madame HARK Barbara à compter du 01/01/2014.**
- **D'ETABLIR un bail pour une période de Six ans, (renouvelable par tacite reconduction pour 6 ans)**
- **DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer ledit bail et toutes pièces y relatives.**

3. **RENOUVELLEMENT DU BAIL PROFESSIONNEL DE LOCATION SALLE COMMUNALE – BAR RESTAURANT DE LA MAIRIE A PASSER AVEC M. CINQUINI**

Le bail de location pour la salle communale servant de salle de restaurant au Café Restaurant de la Mairie, conclu avec M. CINQUINI Jean-Claude arrive à expiration le 31/12/2013, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE de renouveler le bail de location de la Salle Communal servant de salle de restaurant avec cave sise sur la place Jean Santini à la SARL « Café-Restaurant de la Mairie », pour une période de 6 ans et renouvelable par tacite reconduction pour 6 ans.**
- **D'ETABLIR un bail de location pour une période de 6 ans à partir du 01/01/2014.**
- **FIXE le montant du loyer.**

- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer le présent bail ainsi que toutes pièces y relatives.

Questions diverses :

Marché à Bons de Commandes « Travaux Assainissement Eau Potable Voirie (entretien et grosses réparations) :

Suite à l'appel d'offre lancé pour le marché à procédure adapté (ci-dessus) et au rapport d'analyse des offres, M. le Maire rend compte au Conseil de l'Entreprise retenue « l'Entreprise EUROVIA » offre jugée économiquement la plus avantageuse (marché attribué le 23/07).

Subventions du Conseil Général et CPA :

Monsieur le Maire informe le Conseil que toutes les subventions sollicitées en Mars auprès du Conseil Général (Travaux de Proximité) et Fonds de Concours auprès de la CPA ont été accordées – les travaux peuvent être engagés.

Achat d'un véhicule de service Renault Twingo

Information nouveaux commerçants :

Ouverture récente de 2 nouveaux commerçants au Complexe Commercial

- Les Frang'ines (Coiffeur)
- Les 1001 pâtes (Bar à pâtes – sandwicherie)

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.